

Avis émis le : **12-05-2006**
Numéro du dossier : **A06-AC-08**

Conformément à :

- _ la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1),
- _ la Loi sur les biens culturels (chapitre IV),
- _ l'article 89,5 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis.

DEMANDEUR D'AVIS		LIEU VISÉ	
Nom :	Conseil du patrimoine de Montréal	Bâtiment ou site visé :	Résidence privée
Personne contact :		Adresse :	10 833-35, rue du Pressoir
Adresse :	303, rue Notre-Dame E, 1 ^{er} étage Bureau 1.150	Arrondissement :	Ahuntsic-Cartierville
Arrondissement :		Lot (s) :	
Code postal :	H2Y 3Y8	Statut juridique :	
Téléphone :	514-872-4055	- Provincial :	
Télécopieur :	514-872-2235	- Municipal :	Site du patrimoine Sault-au-Récollet
Courriel :	cpm@ville.montreal.qc.ca	- Fédéral :	
		Autre reconnaissance :	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle de l'Ancien village Sault-au-Récollet

NATURE DES TRAVAUX

Réfection des galeries avant du rez-de-chaussée et de l'étage.

Avis du Conseil du patrimoine de Montréal

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis favorable aux travaux de réfection tel que présenté dans les documents et informations transmis par l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, le 24 avril 2006.



La présidente

Date : 12 mai 2006